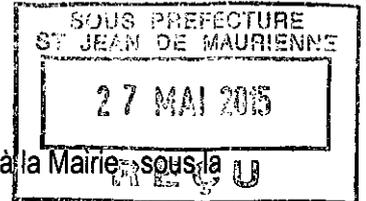


N° 15 du 19/05/2015  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-FRANCOIS-LONGCHAMP**

**SEANCE du 19 mai 2015**



L'an deux mil quinze, le dix-neuf mai à dix-huit heures,  
le Conseil Municipal de SAINT-FRANCOIS-LONGCHAMP, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la  
Présidence de Monsieur Patrick PROVOST, Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 12 mai 2015

**PRESENTS** : M. PROVOST Patrick -*Maire*-, M. CHENE Bernard et Mme TINERT Maud -*Adjoints*-,  
MM. CHABERT Patrick, CHAUVET Antoine, PELLISSIER Jean-Marc et RIVET Christian, **formant la  
majorité des membres en exercice.**

**ABSENTS** : Mmes BOHAN Stéphanie et DE VRIES Catherine; M. AVAKIAN Grégory

**ABSENT EXCUSE** : M POTHET Denis légalement représenté par M. CHENE Bernard

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme TINERT Maud

Conseillers en exercice : 11	-	Conseillers présents : 7	-	Conseillers votants : 8
Certifié exécutoire :		Reçu en Sous-Préfecture :		Publié ou notifié le : 26 mai 2015

**OBJET : VŒU CONTRE LA FERMETURE DES TRESORERIES DE LA CHAMBRE ET D'AIGUEBELLE**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision prise par la Direction Départementale des Finances Publiques de fermer un grand nombre de structures de proximité et notamment des trésoreries de La Chambre et d'Aiguebelle.

Il rappelle que la Trésorerie de La Chambre, outre l'accueil fiscal de proximité, gère l'ensemble des budgets des collectivités d'un territoire étendu, support de stations touristiques, et leur apporte soutien et conseil.

**Après avoir entendu les exposés des Conseillers et du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **RAPPELLE** que la Trésorerie est un service de proximité important, indispensable aux habitants et aux collectivités, et notamment pour la gestion des régies de recettes et d'avances ;

- **DEMANDE** le maintien des trésoreries de La Chambre et d'Aiguebelle.

**AINSI DELIBERE** les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire : P. PROVOST